



-----  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Page 1/2

Séance du 10 avril 2018

**CO 036 DE**

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT (départ 22h50), Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Guy AUBERT, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR Bernard DODANE, Josiane SCARABOTTO, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Gilles BEDER à Michel FRANCONY, Guy DAVID à Jacques FAIVRE, Cyril ACCARD GUILLOIS à Bernard BRUNEL, Eric TOURNEUR à Colette GIRARD, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Pascal DROGREY à Roger GROS, Dominique PELLIN à René GUINERET, Sébastien JACQUES à Véronique LAMBERT, Claudine ROUEFF à Patrice VILLALONGA, soit 10 pouvoirs détenus par des Conseillers.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 66

Votants : 76

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Florent GAILLARD à Guy AUBERT, Marie-Ange CAPRON à Josiane SCARABOTTO, soit 3 voix délibératives à des Suppléants.

Assistait à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Pascal BONVALOT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Philippe BRUNIAUX, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Frédéric LAMBERT, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Etaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Baptiste MERILLOT, Nelly BUYS, Philippe RIOU, Hubert MOTTET, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Bernard LAUBIER, Gérard MATHIEU.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis DUFOUR.

Convocation faite le : 29 mars 2018

**Objet : Supprimer les non valeurs de stocks cartonnerie.**

VU les comptes de gestion 2016 des budgets annexes ZAE ETHOLE et Cartonnerie de l'ex Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages ;

CONSIDERANT que ces 2 budgets annexes ont été regroupés au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et qu'ils se nomment maintenant budget annexe ZAE ETHOLE ;

CONSIDERANT que les stocks finaux du CA 2016 repris au BP 2017 s'élèvent comme suit :

- ETHOLE :	2 603 852.95 €
- CARTONNERIE :	989 686.89 €

Total au 31/12/2016	3 593 539.84 €
---------------------	----------------

CONSIDERANT que les stocks finaux du CA 2017 s'élèvent après travaux sur la Zone de l'Ethole à :

- ETHOLE :	3 581 288.90 €
- CARTONNERIE :	989 686.89 €

Total au 31/12/2017	4 570 975.79 €
---------------------	----------------

CONSIDERANT que le stock de la CARTONNERIE a une valeur marché de 10 000 € ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 10 avril 2018  
**CO 036 DE (SUITE)**

Page 2/2

**Objet : Supprimer les non valeurs de stocks cartonnerie.**

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

AUTORISE le Trésorier à passer les écritures suivantes afin d'ajuster les stocks correspondant à la Cartonnerie :

Reprise de réserves au compte 1068 :  
Mandat au compte 1068 pour 158.755,27 €  
Titre au compte 7785 pour 158.755,27 €

Régularisation à la valeur marché des stocks de la Cartonnerie :  
Mandat au compte 71355 pour 979.686,89 €  
Titre au compte 3355 pour 979.686,89 €

Le stock final comptable de la cartonnerie sera de 10 000 € à fin 2018.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Le Président

Michel FRANCONY

